

DEMANDE DE DEROGATION  
 POUR  LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT  
 LA DESTRUCTION  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE  
 DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom Monsieur le Maire  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Commune de ESCLES  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :  
 Adresse : 4, rue de l'Eglise  
 Commune : ESCLES CEDEX  
 Code postal 88260  
 Nature des activités : collectivité publique  
 Qualification :

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Myotis daubentonii</i> Murin de Daubenton	2 individus	<b>Deux individus</b> de Murin de Daubenton ont été observés dans des disjoints de la travée nord en <b>estivage</b> .
<i>Myotis myotis</i> Grand Murin	1 à 4 individus	<b>Un individu</b> de Grand Murin a été observé au sein d'un disjoints de la travée nord côté aval lors du <b>transit printanier</b> , et <b>quatre individus</b> regroupés en <b>une grappe</b> ont été observés au sein d'un disjoints au centre de la travée nord de l'ouvrage d'art lors du <b>transit automnal</b> .
<i>Troglodytes troglodytes</i> Troglodyte mignon	1 couple (2 individus)	Un nid de Troglodyte mignon utilisé en 2023 a été observé au sein de disjoints de la travée sud de l'ouvrage d'art.
<i>Motacilla cinerea</i> Bergeronnette des ruisseaux	1 couple (2 individus)	Un nid de Bergeronnette des ruisseaux utilisé en 2023 a été observé au sein d'un disjoints dans la travée nord de l'ouvrage d'art.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé   
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec époussette  Pièges   
Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

## D2. DESTRUCTION\*

Destruction des nids   
Destruction des oeufs   
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
Par pièges létaux  Préciser :  
Par capture et euthanasie  Préciser :  
Par armes de chasse  Préciser :  
Autres moyens de destruction  Préciser :

## D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : déconstruction de l'ouvrage d'art (mise en place de nichoirs et gîtes artificiels comme zone de report durant les travaux)

## E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : bureau d'étude en charge du suivi écologique  
Formation continue en biologie animale  Préciser :  
Autre formation.....  Préciser :

## F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : [15/06/2025 – 15/10/2025] .....  
ou la date : .....

## G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : GRAND EST  
Départements : Vosges  
Cantons : Darney  
Communes : Escles

## H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires .....   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

(voir rapport technique)

## I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....  
.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : par le maître d'ouvrage assisté par un bureau d'étude en environnement

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ESCLES

le - 9 JAN. 2025

Votre signature

